



# DEB CANADA

## FICHE SIGNALÉTIQUE

### SECTION I

### PRODUIT NON CONTRÔLÉ – SIMDUT

NOM DU PRODUIT ET DESCRIPTION <b>Deb Universal PROTECT</b>	N <sup>o</sup> DE TÉLÉPHONE EN CAS D'URGENCE (519) 443-8697
NOM ET ADRESSE DU FABRICANT DEB SBS Inc., Stanley (Caroline du Nord) 28164	CATÉGORIE DES INGRÉDIENTS DANGEREUX Aucune
NOM ET ADRESSE DU FOURNISSEUR Deb Canada, 42 Thompson Road West, Waterford (Ontario) NOE 1Y0	FORMULE D1098/5

### SECTION II – COMPOSITION

NOM CHIMIQUE	N <sup>o</sup> DE REGISTRE CAS	CLASSIFICATION
Sans objet – produit cosmétique		

### SECTION III – CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES

APPARENCE ET ODEUR : Pâte visqueuse, jaune pâle et inodore	
POINT D'ÉBULLITION °C : 100 °C	POINT DE FUSION °C : Sans objet
DENSITÉ RELATIVE (H <sub>2</sub> O=1) : 1,05	TAUX D'ÉVAPORATION (H <sub>2</sub> O=1) : 1,0
SOLUBILITÉ DANS L'EAU : Immiscible	pH – CONCENTRATION : 6,0 – 7,5
POURCENTAGE DE VOLATILITÉ À 25 °C : 1,0	pH – DILUTION : Sans objet
PRESSION DE VAPEUR (mm Hg) (psi) : Sans objet	DENSITÉ DE VAPEUR (Air = 1) : Sans objet

### SECTION IV – RISQUES D'INCENDIE OU D'EXPLOSION

POINT D'ÉCLAIR (°F) : Aucun	SEUILS D'INFLAMMABILITÉ : Sans objet	LIE	LSE
MOYENS D'EXTINCTION : Ce produit est à base d'eau et ne résiste pas à la combustion.			
MESURES SPÉCIALES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE : Un moyen d'extinction approprié doit être utilisé pour circonscire le feu.			
RISQUES EXCEPTIONNELS D'INCENDIE ET D'EXPLOSION : Sans objet			

Deb Universal PROTECT

PRODUIT NON CONTRÔLÉ – SIMDUT

## SECTION V – RISQUES POUR LA SANTÉ

CONSEQUENCES D'UN CONTACT PROLONGÉ : Aucune
PREMIERS SOINS ET MESURES D'URGENCE – CONTACT AVEC LA PEAU : Sans objet
CONTACT AVEC LES YEUX : Le produit peut causer des irritations et des rougeurs. Bien laver les yeux avec de l'eau pendant au moins dix minutes.
INGESTION : Faire boire de l'eau. Consulter un professionnel de la santé.
INHALATION : Ne peut être inhalé en raison de ses caractéristiques physiques.

## SECTION VI – RÉACTIVITÉ

DEGRÉ DE STABILITÉ	INSTABLE STABLE X	CONDITIONS À ÉVITER : Éviter la congélation.
INCOMPATIBILITÉ (matières à éviter) : Aucune		
PRODUITS DE DÉCOMPOSITION DANGEREUX : Aucun		
POLYMÉRISATION DANGEREUSE	PEUT SE PRODUIRE NE SE PRODUIRA PAS X	CONDITIONS À ÉVITER : Éviter les températures extrêmes.

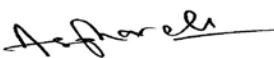
## SECTION VII – MESURES À PRENDRE EN CAS DE FUITE OU DE DÉVERSEMENT

MESURES À PRENDRE EN CAS DE FUITE OU DE DÉVERSEMENT : En cas de fuite, éponger le plus de produit possible, puis diluer le reste avec de l'eau et l'évacuer dans les égouts.
MÉTHODE D'ÉLIMINATION DES DÉCHETS : Égoutter et traiter comme des déchets industriels normaux.

## SECTION VIII – MOYENS DE PROTECTION SPÉCIAUX

VÊTEMENTS DE PROTECTION : Non requis	GANTS DE PROTECTION : Non requis	PROTECTION DES YEUX : Non requise
AUTRES MESURES : Sans objet		
PROTECTION DES VOIES RESPIRATOIRES (préciser le type de protection) : Sans objet		
VENTILATION :	VENTILATION LOCALE (préciser le débit) : Sans objet	MESURE SPÉCIALE : Sans objet
	VENTILATION MÉCANIQUE (préciser le débit) : Sans objet	AUTRES MESURES : Sans objet

## SECTION IX – ENTREPOSAGE ET MANUTENTION

PRÉCAUTIONS D'ENTREPOSAGE : Conserver le produit dans les contenants originaux fermés, à la température normale de la pièce.	
PRÉCAUTIONS DE MANUTENTION : Aucune	AUTRES PRÉCAUTIONS : Aucune
SIGNATURE :  Asghar Ali, Directeur du contrôle de qualité	
DATE : Le 15 Octobre 2010	